

Réponse à la proposition de motion «Plan Climat» déposée par
Madame Jacoby, Conseillère communale ECOLO
Conseil Communal du 13 mars 2008

Madame Jacoby,

Je ne peux pas soutenir la motion que vous présentez ce soir pour les raisons que je vais évoquer. Mais, avant cela, je souhaite vous dire que nous aurions pu, de manière très démagogique, vous dire «oui» à son adoption, et revenir devant vous, dans quelques années, noyer le poisson sous des concepts creux. Pour ma part, je préfère les politiques volontaristes, réalistes et concrètes aux effets de manche et à l'ambition démesurée.

Je reviens à présent aux arguments qui ont plaidé pour le refus de votre motion.

D'une part, vous évoquez les années 1990 et 2012, comme périodes de comparaison pour la mesure de la réduction de notre consommation d'énergie. Ces deux périodes me posent problème car, pour 1990, je ne dispose d'aucun indicateur chiffré (à moins de procéder à des fouilles archéologiques qui n'auraient pas de prix !), et 2012, c'est déjà demain, cette date trop proche ne nous permettant aucun palier de surcroît.

Pour information, le Plan Climat Régional, comme l'a annoncé Mme Huytebroeck, il y a quelques semaines au Parlement Bruxellois, s'est donné pour échéance 2020 avec deux années palier.

Vous demandez dans cette motion la construction d'immeubles passifs pour TOUTE nouvelle construction. Au vu des impératifs économiques, au vu de la crise de logement que nous connaissons et l'adoption du Plan Logement, cette demande est intenable. Qu'advierait-il, par exemple, de notre projet « Plaine Aviation » si nous adoptons cette motion aujourd'hui?

Sur les centrales d'achat pour les citoyens que vous évoquez, j'avais interpellé Mme Huytebroeck à ce propos et elle m'avait répondu que leur mise en œuvre est extrêmement difficile. Il y a une interpellation sur le même sujet qui va arriver dans les prochains jours à la Région Bruxelloise et si la Ministre ouvre des perspectives en ce sens, je serai la première à m'engouffrer dans la brèche afin de soutenir les Everois(es) qui souhaiteraient se regrouper pour s'approvisionner en énergie.

Enfin et non des moindres, je trouve aussi cette motion très lacunaire sur le plan social. On le sait et personne ne peut le contester, le développement durable a un coût et, lorsque les besoins premiers des personnes ne sont pas couverts, le développement durable devient un luxe. De nombreux efforts sont entrepris au niveau régional, il faut le reconnaître (par l'acquisition de primes par exemple) mais là aussi, des efforts en termes d'information aux populations doivent être développés. Nous devons donc aussi veiller à cet aspect social de l'écologie et je voudrais d'ailleurs, dans le cadre du C²D², créer une cellule à cet égard.

Même si je ne soutiens pas cette motion car je n'ai ni les moyens financiers ni les moyens humains de la mettre en œuvre dans les temps où vous nous la soumettez, je vous invite cependant à déposer votre motion au C²D² qui va être mis sur pied dans les prochains jours. Elle nous servira de base de discussion et nous pourrions l'amender en mettant aussi en avant toutes les réalisations que nous avons entreprises à Evere et qui sont, à de nombreux égards, exemplatives.

Je ne veux pas dire par là que nous avons atteint l'optimum et que nous n'avons plus aucun effort à fournir, mais je me réjouis de voir à quel point le principe du développement durable est intégré par de nombreuses personnes au sein de notre administration (mais nous mettons aussi des actions de sensibilisation permanentes en œuvre), des habitant/es et du Collège. A cet égard, mon collègue J. Corten m'a fait part, il y a quelques jours, de sa volonté de placer des panneaux solaires et une citerne de récupération d'eau de pluie lors de l'installation d'une tribune sportive. En outre, la commune a aussi engagé à la fin de l'année 2007 une personne chargée uniquement de la gestion de l'énergie.

Voilà Madame Jacoby, la réponse à votre proposition de motion. J'espère vous avoir apporté la liste des réalisations menées par la commune, les actions à venir et surtout une proposition de discussion relative à votre texte dans une instance ad hoc.